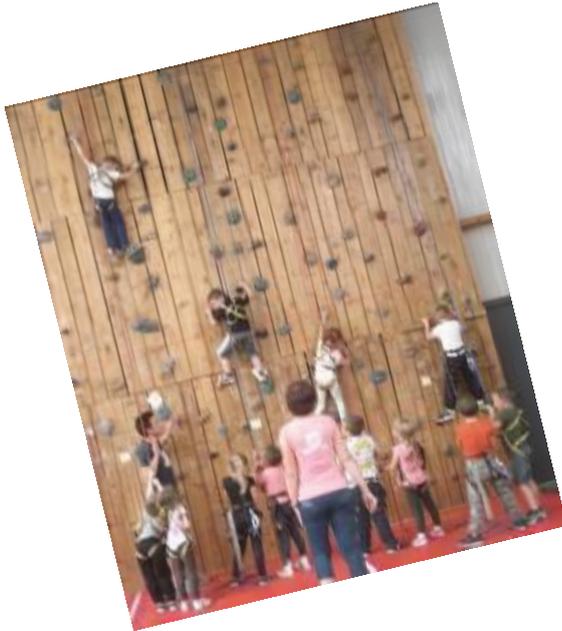


Commune de Velesmes-Echevanne

2016



Bulletin municipal



CONSEIL MUNICIPAL

Maire :	Daniel JOURDET	
Maire délégué :	Laurent MAIRE	
Adjoints :	Christine PAUCHET Pascal RENAUDOT Laurent JARROT	
Conseillers :	Frédéric ALLEMAND Régine GOITTET Guy JACQUIN Christophe MOREL Michel SEGUIN	Stéphane GAULIARD Patrice HAIZE Thierry JACQUIN Alexandra RUINARD Stéphane PARIS
Syndicat de voirie :	Titulaires :	Thierry JACQUIN - Stéphane PARIS
	Suppléants :	Laurent MAIRE - Christophe MOREL Pascal RENAUDOT
Correspondant Défense Armée :		Pascal RENAUDOT
SIED :	Titulaire :	Pascal RENAUDOT
	Suppléant :	Guy JACQUIN
Syndicat Scolaire :	Titulaire :	Daniel JOURDET - Laurent JARROT
COFOR :	Titulaire :	Michel SEGUIN
	Suppléant :	Thierry JACQUIN
Syndicat de la Morthe :		Patrice HAIZE - Frédéric ALLEMAND
Garants des bois :		Michel SEGUIN - Thierry JACQUIN Laurent MAIRE
Appels d'offres :	Maire :	Daniel JOURDET
	Titulaires :	Alexandra RUINARD - Guy JACQUIN Pascal RENAUDOT
	Suppléants :	Régine GOITTET - Frédéric ALLEMAND Stéphane PARIS
Délégués salle des fêtes :		Christine PAUCHET - Régine GOITTET
Délégué aux comptes administratifs :		Christine PAUCHET
Syndicat des Eaux :		Daniel JOURDET
SICTOM :		Christine PAUCHET
Haute-Saône Numérique :		Pascal RENAUDOT
Logements et bâtiments communaux :		Daniel JOURDET - Christophe MOREL Christine PAUCHET - Alexandra RUINARD
Travaux :		Guy JACQUIN - Laurent JARROT Stéphane PARIS - Alexandra RUINARD

Le mot du Maire

De nombreux évènements ont marqué 2015, au niveau national et international.

Nous devons garder à l'esprit que nous aussi, nous pouvons faire ce qui est en notre pouvoir pour que les choses aillent mieux et c'est aussi, à notre niveau communal, que nous devons cesser de laisser le soin aux autres de nous dicter notre opinion, et nous attacher à faire le maximum pour que notre quotidien s'améliore. Solidarité, Tolérance ne doivent pas être de vains mots dans notre vie de tous les jours, dans nos relations familiales, de voisinage.

Mieux vivre et profiter d'équipements mis à disposition de tous passe aussi par une amélioration conséquente du débit de nos connexions internet. En effet, le raccordement de Velesmes promis (renforcement du réseau existant) sera réalisé au 30 juin prochain.

Avec le délai imparti aux choix de l'opérateur qui devrait être rapide puisque l'option est déjà retenue.

Ces équipements sont aussi réalisés par le biais de la Communauté de Communes du Val de Gray. Il est vrai que cela a un coût pour notre collectivité, mais le développement économique du bassin graylois passe par le développement de Gray.

Développement de l'emploi au chef-lieu de canton signifie aussi des retombées possibles pour nos communes limitrophes, au niveau hébergement, constructions nouvelles.

Bien sûr, ce développement ne doit pas se faire au détriment des équipements actuels que nous devons défendre à tout prix et nous ne devons pas cautionner ce qui pourrait entraîner la désertification de nos bourgs, j'entends par là, la fermeture de nos écoles et la disparition de nos équipements sportifs.

La vie de la commune passe, comme il me tient à cœur de le rappeler, par le dynamisme de nos associations et 2016 devrait en être encore une fois la preuve avec l'organisation de la fête champêtre prévue les 13 et 14 août prochains, initiée par le Musée et à laquelle toutes les forces vives sont invitées à participer.

Travail de longue haleine puisque la manifestation se prépare depuis de nombreux mois déjà et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour que la réussite de cette manifestation apporte une nouvelle page à la belle image de notre collectivité.

Très Bonne et heureuse année 2016

Le mot du Maire délégué d'Echevanne

En ce début de nouvelle année, j'ai le plaisir de vous présenter tous mes bons vœux.

Que 2016 vous apporte bonheur, santé et accomplissement de tous vos projets.

Après un bilan de cette année passée, je souhaite que cette nouvelle soit aussi positive que 2015....

Qu'elle nous permette, à nouveau, de continuer d'œuvrer au mieux pour les intérêts de nos deux communes réunies.

J'associe cette belle réussite aux personnes qui ont permis de voir aboutir les projets mis en place et les remercie pour leur dévouement (associations, conseil municipal et habitants).

En vous renouvelant tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Laurent MAIRE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE – N.A.P – CENTRES DE LOISIRS

Le Syndicat Scolaire met en place depuis la rentrée de septembre 2001 un service d'accueil périscolaire.

Il permet l'accueil d'enfants scolarisés sur la commune de Velesmes-Echevanne, de la maternelle jusqu'au CM2.

Le Syndicat Scolaire souhaite faire de l'accueil périscolaire un moment privilégié pour les enfants.

Ce temps doit être un moment de détente et de convivialité permettant à chaque enfant de bénéficier d'activités ludiques, culturelles ou sportives.

L'accueil constitue également un temps d'apprentissage de la vie en collectivité, de sensibilisation à l'hygiène, aux règles de vie en collectivité et à l'éducation nutritionnelle.

Nous rappelons que la structure est ouverte **durant la période scolaire** et prend les enfants en charge les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Avant l'école : à partir de 7H30 jusqu'à l'ouverture des classes
- Le soir après l'école : de 16H30 à 18H00
- Durant la pause méridienne : de 11H30 à 13H20
- LE MERCREDI : à partir de 7H30, de 11H30 à 13H30, de 13H30 à 18H00

DU CÔTÉ DES N.A.P : Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, le Syndicat Scolaire a décidé de mettre en place des nouveaux rythmes scolaires à partir de la rentrée de septembre 2014.

Les N.A.P visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux activités culturelles, artistiques, sportives...

Elles se composent d'ateliers en lien avec un projet défini pour l'année scolaire et ont un caractère facultatif. L'inscription s'effectue au mois.

L'encadrement est assuré par le personnel du Syndicat Scolaire (animatrices, ATSEM) et par des intervenants extérieurs.

Les N.A.P se déroulent sur un après-midi entier de 13H30 à 16H30 :

- Pour les PS/MS : N.A.P le mardi
- Pour les CE/CM : N.A.P le jeudi

La fréquentation des N.A.P varie de 20 à 25 enfants sur les deux après-midi de la semaine. Nous constatons une nette augmentation de l'effectif du jeudi après-midi par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique en partie par l'intervention régulière d'animateurs sportifs.

LES CENTRES DE LOISIRS : La structure fonctionne également à l'occasion des petites et grandes vacances avec un thème pour chaque séjour ; les thèmes abordés durant l'année 2015 sont les suivants :

La Responsable
Virginie BEAUJON

Groupe Scolaire De La Fontaine

L'année 2015 nous a fait vivre des événements riches en émotions. Notre projet d'école sur « le corps dans l'art » a pleinement pris sa place. Du corps nous avons eu ; de l'art il a fallu ! Avec 78 élèves au printemps, Syndicat scolaire, parents d'élèves et enseignants se sont mobilisés, avec succès, pour éviter de rentrer dans la tourmente des fermetures de classes. Déjouer le seuil de la carte scolaire (79 élèves pour 4 classes) reste d'actualité, la promotion de notre école est une nécessité.

Le premier semestre a permis aux élèves de vivre les activités traditionnelles comme la dégustation de la galette, les rencontres sportives (cross à Rigny, gymnastique et athlétisme à Gray pour les GS/CP, le défilé de Carnaval, la maîtrise du code la route avec la prévention routière et le rallye piétons à Gray (CM). De nouvelles activités ont été proposées : la découverte des escargots et limaces présentée par la maison de la nature de Brussey (CE/CM), la sensibilisation au « bien se nourrir » avec l'intervention d'un diététicien (maternelles et CP), un biathlon à Velesmes-Echevanne (CM), la participation au spectacle « mime et clavecin » des Jeunesses Musicales de France au théâtre de Gray (GS/CP et CM).



Les voyages scolaires ont clôturé de belle manière cette première période. L'ensemble des élèves de maternelle et de CP sont partis 2 jours dans le Haut-Doubs pour participer à des activités d'escalade, d'art rupestre et d'art moderne. Les classes de CE et CM ont investi avec intérêt le site d'Alésia où des ateliers ont été proposés.

La rentrée de septembre s'est accompagnée d'un projet d'école axé sur la citoyenneté. Les PS/MS découvrent le tri des déchets et leurs valorisations. Une intervention de 3 fois 1H30 proposée par la maison de la nature de Brussey a permis de compléter le travail fait en

classe. Les CM ont participé au cross du collège Romé de L'Isle. Les 79 élèves, accompagnés de quelques parents ou proches ont relevé le défi du téléthon en parcourant quelques 426 km. Bravo !

Le spectacle théâtral « Grégoire Kerdruc » de la compagnie La Tête De Mule ainsi que le goûter de Noël baissent le rideau de cette année 2015.

Merci à tous les partenaires de l'école qui ont œuvré pour enrichir le quotidien des enfants.

Bonne année 2016

Le Directeur
Pascal CHATELET

Syndicat scolaire

Nous avons la chance de posséder un groupe scolaire à Velesmes-Echevanne mais ce dernier a été menacé cette année de la fermeture d'une classe. Nous devons rester vigilants et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir cette 4^{ème} classe.

En effet, les effectifs sont à la baisse et le seuil de fermeture de 79 élèves est frôlé régulièrement.

Les travaux de construction de la nouvelle salle périscolaire ont débuté et vont se poursuivre en ce début d'année.

Le Président
Daniel JOURDET

CCAS de Velesmes-Echevanne

Membres du CCAS :

Représentants du conseil municipal :

Christine PAUCHET
Frédéric ALLEMAND
Stéphane GAULIARD

Daniel JOURDET
Pascal RENAUDOT

Représentants d'associations :

Sandrine JARROT
Bernadette SEGUIN

Patrick JAYET
Jean-François SEGUIN

Président de droit :

Daniel JOURDET

Vice-Présidente :

Bernadette SEGUIN

Bien que la loi n'exige plus l'existence d'un CCAS au niveau des communes de moins de 1500 habitants, ses membres nommés se sont réunis et ont décidé du maintien de cette instance.

Le rôle d'un CCAS est résumé en ces mots : répondre par une ou des aides directes à des besoins associatifs ou particuliers après concertation de ses membres.

Le CCAS se réunira au minimum 2 fois par année, évaluera les besoins et décidera des actions à mener en concertation avec le Conseil Municipal si le projet est au-delà du budget annuel alloué par notre commune de Velesmes-Echevanne.

Afin de symboliquement enclencher un état de marche réel de ce CCAS, il a été proposé et voté à l'unanimité une aide à l'Association des Ecoles de 100 € afin de participer à la sensibilisation des enfants aux accidents de la vie quotidienne, qui aura lieu sur un site extérieur entraînant des frais de transport.

Les membres du CCAS de Velesmes-Echevanne profitent de cette occasion pour vous souhaiter une très belle année 2016

Daniel JOURDET

Etat civil 2015

Naissances

20 avril	Djohan MAIRET
7 juillet	Lenny GUILLAUMOT
3 août	Laora PUNTIL
9 décembre	Inaya ROUGEOL
15 décembre	Nina DEQUINCEY



Mariages

8 août	Marie HAIZE et Antoine CRESSOT
19 septembre	Aurélie PERRETTE et Raphaël VACONNET



Décès

12 janvier	Cédric PARISEL
19 juin	Paul PARIS
20 octobre	Emile DAUTEL

PAROLES AUX ASSOCIATIONS

La Source Vive

Cette année « La Source Vive » a encore organisé ses incontournables manifestations :

- Soirée jeux
- Vide grenier
- Chasse à l'œuf
- 14 juillet
- Repas des anciens

qui sont toujours un succès grâce aux bénévoles membres ou non de la Source Vive qui se dévouent pour que les manifestations se déroulent le mieux possible.



La Source Vive a donné la main aux habitants d'Echevanne pour l'organisation de leur premier carnaval qui a attiré beaucoup de monde et fut une réussite.

Notre association met à disposition ses chapiteaux et une plancha aux associations et aux particuliers de la commune de Velesmes-Echevanne aux mêmes conditions que l'année précédente (Contact Gérard Dautel).

Tous les membres et moi-même vous présentons nos vœux les meilleurs pour 2016.

Le Président
Gérard DAUTEL

Amicale des combattants

L'association des Combattants du secteur de Velesmes-Echevanne et de Saint Loup Nantouard existe depuis plus de 35 ans. Malheureusement leur nombre décline d'année en année, depuis le décès du dernier combattant de la guerre de 39/45 en 2013, il ne reste que des CATM. Notre effectif, à ce jour, est de 4 veuves et 13 adhérents.

Le 8 mai 1945 ; il y a tout juste 70 ans, les cloches des églises de France sonnaient la fin de la seconde guerre mondiale. Cette journée de mémoire a été marquée par des cérémonies dans toutes les villes, comme un « hommage de la Nation à la génération de la guerre ».

Notre amicale participe à toutes les manifestations patriotiques. Cette année, Echevanne nous accueillait devant le monument aux Morts de la commune. Deux porte-drapeaux, enfants du village ont honoré cette cérémonie. Une manifestation identique s'est déroulée quelques instants plus tard à Velesmes avec deux autres porte-drapeaux, anciens d'AFN.

Jean Marie RENAUDOT

La troupe théâtrale de Velesmes-Echevanne

Cette année, la troupe théâtrale de Velesmes-Echevanne nous présentera une pièce en deux actes de Jean Marie Cauet.

« Une bonne assurance »

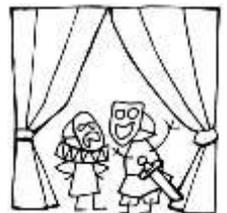
Retenez bien ces dates :

29 janvier : Apremont
30 janvier : Gy (Rex)
5 février : Chargey les Gray
6 février : Velesmes-Echevanne
12 février : Velet
13 février : Gray (théâtre)

Toutes les séances ont lieu à 20h30 sans réservation.

Venez nombreux.

Bonne année à tous.



Gérard DAUTEL

ASSOCIATION MAISON POUR TOUS

En 2016, les tarifs de location de la salle des fêtes restent inchangés.

Notre salle est toujours autant utilisée le week-end par les particuliers ou les associations. Mais aussi de façon plus régulière en semaine, par les associations, avec 4 séances hebdomadaires pour la Gym volontaire, et un après midi tous les 15 jours pour le Club des Aînés.

2015 a vu le changement de toutes les menuiseries extérieures, en attendant, des travaux de plus grande envergure, en réflexion. Notre association s'est quant à elle surtout mobilisée autour du TELETHON, avec bien sûr le soutien des autres associations du village, de l'école et de la mairie.

Quelques chiffres clés de cette manifestation :

- Les enfants du groupe scolaire ont couru 426 200 km en 1 heure, petits et grands, se sont montrés courageux pour cette belle cause.
- 575 € de dons ont été récoltés au concert des Chorales SERENATA de GRAY et LE LIEN de VELLEFAUX.
- 210 repas ont été servis.
- pratiquement 80 l de pâte ont été transformés en gaufres cuites au feu de bois et 60 l de vin chaud, et toujours autant appréciés.
- 38 cyclistes de l'entente GRAY ARC, ont fait une halte à Velesmes pour le repas
- de nombreux sportifs, sont venus pour les différentes démonstrations de judo, danse, zumba, gymnastique...
- de nombreux visiteurs ont pu apprécier les différents stands ou activités proposées.

Au total, c'est **3 218.54 €** qui ont été reversé à l'AFM TELETHON

Alors Bravo et Merci à tous les organisateurs qui se mobilisent pour cette cause.

Merci à tous les bénévoles qui font vivre ces journées.

Merci à toutes les personnes qui viennent nous rendre visite.

C'est grâce à vous que cela est possible.

Alors rendez-vous est déjà pris pour les 2 et 3 décembre 2016.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour l'organisation de cette manifestation, n'hésitez pas...

Mais avant tout, nous souhaitons une bonne et heureuse année 2016 à chacun d'entre vous...

La Présidente
Marie-Pierre JARROT

Tarifs location "Maison pour Tous"

Petite salle : pour une quarantaine de personnes :

- location pour un repas : **80 €** pour les habitants de Velesmes-Echevanne
- **100 €** pour les extérieurs

Grande salle :

- location week-end : **160 €** pour les habitants de Velesmes-Echevanne
- **200 €** pour les extérieurs
- Vin d'honneur : **100 €**
- Décès : **50 €**
- Réveillon du village : **100 €**
- Soirée à but lucratif pour associations du village : **20 €**

Réunions :

- Associations : gratuit pour petite et grande salle
- Si repas + réunions des organismes professionnels : forfait de 20 €

Chèque de caution : **500 €**

LOCATION DU MATERIEL

- Tables + bancs de brasserie : **1 €**
- Chaise : **0,15 €**
- Couvert complet : **0,45 €**

Toute casse de vaisselle, matériel,.... est évidemment payée au moment de la restitution des clés et du chèque de caution.

La Responsable
Catherine RENEVRET

Location des chapiteaux

Les chapiteaux ne peuvent être loués et installés que sur la commune de Velesmes-Echevanne.

Tarif de location aux associations :

- Gratuite aux associations de Velesmes-Echevanne pour une utilisation annuelle (de 3 chapiteaux).
- En cas de 2^{ème} utilisation, **30 euros** (un chapiteau), **50 euros** (2 chapiteaux) et **70 euros** (3 chapiteaux) seront demandés.
- Un chèque de caution de 300 euros sera demandé aux associations locales pour toute utilisation.
- Les associations utilisatrices devront s'assurer de la **validité de leur assurance** pour tout dommage pouvant survenir lors de l'utilisation.

Tarif de locations aux particuliers :

- 40 euros pour la location du petit chapiteau (6x6m)
- 60 euros pour la location d'un grand chapiteau (9x6m)
- 100 euros pour la location de deux chapiteaux
- 120 euros pour la location de trois chapiteaux
- Un chèque de caution de 500 euros sera demandé lors de la réservation du matériel.
- Ces tarifs s'entendent pour une durée maximum d'un week-end.
- L'utilisateur s'engage à respecter les consignes de montage et de démontage qu'un membre de l'association lui aura fourni.
- L'utilisateur devra fournir une **attestation d'assurance** pouvant garantir d'éventuels dommages du matériel.

Réservation auprès de Gérard Dautel.



Club les "Vif Argent" de Velesmes-Echevanne et villages voisins

Le club poursuit ses activités : tous les 15 jours, le jeudi après-midi, jeux de belote, tarot, scrabble ou autre jeux, suivis d'un petit goûter agréable.

Tous les ans, nous faisons un voyage d'une journée, et une ou deux fois dans l'année, nous faisons un repas à l'extérieur.

La cotisation annuelle est de 15 €.

Je rappelle que le club est ouvert à toute personne en retraite ou âgée de plus de 60 ans. Nous faisons appel aux jeunes retraités pour venir nous rejoindre et renforcer nos équipes de jeux.

Dates à retenir :

Assemblée générale du club : dimanche 10 janvier 2016 et galette des rois.

Loto du club : dimanche 24 janvier 2016.

Meilleurs vœux et bonne santé à tous pour cette nouvelle année.

Le Président
Claude FUIN



Union Sportive Velesmes-Echevanne

L'équipe A de l'US VE, après avoir réussi à se maintenir en LR3 la saison dernière, joue cette année les premiers rôles dans son groupe ! Ceci grâce à un très bon recrutement !

Cerise sur le gâteau, l'équipe B fait de même !

Je remercie tous les bénévoles (même s'ils sont de moins en moins nombreux) pour leur implication dans la vie du club, la commune aussi pour son aide précieuse.

Nous avons été sollicités par la communauté de communes du Val de Gray pour la création d'un grand club à Gray !

Offre que nous avons déclinée !

Ne vaut-il pas mieux un bon petit chez soi qu'un trop grand chez les autres !

Tous les membres de l'USVE se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2016.

Le Président
Thierry JACQUIN



L'A.C.C.A de Velesmes-Echevanne

Journée de chasse au petit gibier

Trente-sept chasseurs ont répondu présent à l'invitation, et leurs chiens d'arrêt étaient les bienvenus.

Dix agriculteurs étaient aussi présents lors de cette partie de chasse. Dans un contexte parfois délicat entre le monde de la chasse et le monde agricole, cette journée a permis aux chasseurs et aux agriculteurs de se rencontrer. C'était pour certains d'entre eux, la première fois qu'ils participaient à une journée de chasse.

Damien Fouqué, le président de l'ACCA a précisé les consignes de sécurité et a demandé le respect de l'éthique de chasse. La bonne humeur des participants était elle aussi au rendez-vous, permettant le bon déroulement de cette journée.

Les équipes de cinq à sept chasseurs sont donc parties respectivement avec leurs chiens.

Le retour du midi s'est fait à la cabane de chasse de l'ACCA avec un repas convivial : une choucroute, partagée avec les chasseurs, les conjoints et enfants.



L'après-midi s'est déroulé de la même manière que le matin, 64 coqs et poules faisanes tout confondus ont été prélevés, ainsi que 5 lièvres et 1 renard.

S'en est suivi les photos de groupe, le partage et le pot de l'amitié.

Cette journée de chasse au petit gibier est à ne pas manquer dans la saison ! Cela permet de perpétuer une tradition et de faire découvrir aux amis, aux compagnes et aux plus petits la chasse à travers une journée ludique.



Avec une telle convivialité et un si beau tableau de chasse, l'expérience se renouvellera sans doute l'année prochaine.

Damien Fouqué tient à remercier tous les participants de cette agréable journée, il se dit satisfait et heureux du bon déroulement de cette partie de chasse, placée sous les signes de la découverte et de la sécurité.

Merci à tous

Le président ACCA VELESMES
Damien FOUQUE

Rendez-vous pour la journée pêche à la truite le dimanche 10 avril 2016





Gymnastique Volontaire de Velesmes-Echevanne

La saison passée s'est encore terminée sur une note positive. A la clôture de l'exercice, fin juin 2015 nous avons enregistré 111 adhérents contre 106 la saison précédente.

La pratique de la Zumba et de la marche nordique connaissent un réel succès et attirent toujours de nombreux pratiquants. Pour des raisons de confort, ces deux activités sont scindées en chacune deux séances.

La saison 2015/2016 marque les trente ans d'existence de l'association. Pour fêter l'évènement, une marche aux flambeaux a réuni 120 participants le samedi 26 septembre. Après un circuit dans le village et ses proches alentours, la ballade s'est terminée à la salle des fêtes autour de délicieuses pâtisseries préparées par les membres du club. Un souvenir a été remis à chaque participant sous la forme d'un gobelet sérigraphié rappelant cet anniversaire.



Marche aux flambeaux le samedi 26 septembre 2015

Cette nouvelle saison est encore fructueuse puisque nous dépassons les 120 licenciés à ce jour. Une nouvelle activité a été mise en place le mercredi après-midi. Elle s'adresse à une vingtaine de jeunes enfants qui ont été répartis en deux groupes en fonction de leur âge. Une première séance réunit les 3 à 5 ans. La seconde est composée des 6 à 10 ans.

A votre disposition, 8 séances hebdomadaires selon le calendrier ci-dessous

- Mardi de 14h30 à 16h00 pour les seniors avec Sandrine WROBEL
- Mardi de 20h30 à 22h00 pour les adultes et adolescents avec Françoise WEISSER
- Mercredi de 13h30 à 14h15 pour enfants de 3 à 5 ans puis de 14h30 à 15h30 pour les 6 à 10 ans avec Annick BLINDER
- Mercredi de 16h00 à 17h30 puis de 18h00 à 19h30 marche nordique avec Annick BLINDER
- Jeudi de 19h15 à 20h15 puis de 20h15 à 21h15, Zumba avec Aline ROYER

Notre prochaine manifestation, un repas dansant qui se déroulera :

Le samedi 19 mars 2016, en soirée.

Toute cette saison sera l'occasion de marquer les 30 ans d'existence de notre association lors des diverses manifestations que nous allons organiser.

Les membres du bureau et moi-même, vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentons nos vœux les meilleurs pour 2016

Le Président
Rémy ROUGEOL



CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION DE VELESMES-ECHEVANNE

Durant cette année 2015, de nombreuses formations ont été suivies par les nouvelles recrues et aussi par les anciens qui désiraient accroître leurs compétences.

L'activité du Centre de Première Intervention augmente pour le secours à personne : les sapeurs-pompiers de Velesmes-Echevanne, grâce à la formation s'adaptent aux différentes situations rencontrées. En effet, nous travaillons avec les collègues des trois Centres d'Intervention départementaux (Gray, Gy et Valay) et avec le soutien médical régional : le SMUR de Gray pour la majorité des sorties, le SMUR de Besançon et l'hélicoptère sanitaire (Héli25). Notre présence auprès de ces différents acteurs de la chaîne de secours est très appréciée pour notre compétence et pour notre connaissance du terrain. Bien que l'été fût caniculaire, nous déplorons seulement deux petits feux de friche et une dizaine de nid d'insectes.

La buvette, tenue par la Source Vive lors du carnaval à Echevanne, a généré un bénéfice de 115 €. La Source Vive a reversé intégralement cette somme à l'amicale des sapeurs-pompiers. Avec une participation de l'amicale, ce don a permis d'acquérir une lance spécifique pour les feux de cheminée. Nous remercions chaleureusement la Source Vive.

Notre effectif est en baisse avec le départ d'Amandine RHONE et de Céline GOITTET. Leurs obligations professionnelles ne leur permettent plus d'habiter la commune. Nous leur souhaitons une bonne installation dans leur nouvelle vie et pourquoi pas un engagement dans un autre centre.

Le congrès départemental des sapeurs-pompiers de Haute Saône a réuni plus de 1 500 sapeurs-pompiers le 5 septembre dernier à GY. Avec d'autres CPI du secteur, nous avons participé à la réussite de cette grande manifestation départementale avec une cérémonie officielle présentant le matériel et le savoir-faire des sapeurs-pompiers aux élus et à la population.

Pour l'année 2016, l'amicale des sapeurs-pompiers organise un voyage à Lons le Saunier à l'occasion de la percée du vin jaune le samedi 6 février 2016. Quelques places seront disponibles pour les personnes souhaitant profiter de cette journée. Les candidatures seront acceptées par ordre d'inscription. Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres et disponibles à la boulangerie.



Interventions :

- 3 Accidents de la circulation
- 12 Secours à personne
- 2 Feux de friche
- 9 Nids d'insecte
- 2 Hors du corps départemental (Carnaval des écoles et feu d'artifice)

Formations :

- Premier Secours en Equipe niveau 1 (PSE1) : Estelle COIN et Jérôme VINCENT
- Premier Secours en Equipe niveau 2 (PSE2) : Estelle COIN
- Equipier secours routier : Chloé GAULIARD
- Chef d'équipe incendie : Thierry ROBBE
- Chef d'agrès transverse : Christelle ROBBE
- Chef d'agrès opération diverse : Christelle ROBBE

Nominations :

- Distinction au rang de 1^{ère} classe de Chloé GAULIARD
- Distinction au rang de 1^{ère} classe de Mathilde MIVELLE
- Grade de Caporal pour Thierry ROBBE

L'équipe des sapeurs-pompiers vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.

Stéphane GAULIARD





Conservatoire du machinisme agricole et des métiers d'autrefois

2015 a été pour le musée une année bénéfique tant par la fréquentation que par l'apport de nouveaux matériels et outils qui sont venus enrichir la collection. Sur ce dernier point, nous remercions vivement les généreux donateurs qui nous ont confié leurs « trésors » plutôt que de les détruire.

N'oublions pas que le musée se veut être un conservatoire afin que les générations futures puissent découvrir ce patrimoine.

La nuit des musées le samedi 16 mai avec son jeu de piste, puis les journées du patrimoine et la bourse de pièces d'occasion et véhicules d'époques ont chacune, connu un regain d'intérêts. La fréquentation des visiteurs n'a pas diminué par rapport aux années précédentes.

Cette année 2016, verra notre troisième édition de la bourse de pièces en septembre à l'occasion des journées du patrimoine.

Les visites individuelles ou en groupe ont également connu une hausse très importante puisque leur nombre à pratiquement doublé. Ceci est dû à un important travail de communication par la publicité que nous diffusons ainsi que grâce à une médiatisation soutenue de la part des journaux locaux et de certaines revues spécialisées, que nous remercions vivement.

Une partie de ce succès est également dû à la collaboration de M. et Mme RABLAT, du restaurant « Les jardins Gourmands » de PESMES (70). En effet ces commerçants nous ont sollicités pour intégrer la visite de notre musée dans leur circuit gastronomique qui est présenté aux organisateurs de voyages. Un grand merci à ce couple de restaurateur dynamique.

Je terminerai en vous rappelant que nous organisons la fête des moissons les 13 et 14 août 2016, en collaboration avec les associations locales et amis des villages environnants.

Toutes les idées ainsi que les bonnes volontés sont les bienvenues.

Au nom de tous les membres du musée, je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente nos meilleurs vœux pour 2016.



Meilleurs Vœux pour 2016

Le secrétaire
Rémy ROUGEOL

Bibliothèque

La médiathèque de Haute-Saône met toujours à disposition de tous, romans, documentaires et BD.

N'hésitez pas à venir choisir vos livres à la bibliothèque :

- place du lavoir, côté cour maternelle

L'entrée est gratuite et la bibliothèque est ouverte au public tous les jeudis :

- de 16h30 à 17h30 durant les périodes scolaires



Secrétariat de mairie

Le bureau du secrétariat est ouvert au public

Mardi de 14 h à 17 h

Vendredi de 14 h à 18 h

Le maire et/ou ses adjoints assurent une permanence le

Samedi de 9 h à 11 h

Adresse : 4 rue de Saint Broing
70100 Velesmes-Echevanne

Tél : 03 84 32 74 44

Courriel : mairie@velesmes-echevanne.fr

Site internet : velesmes-echevanne.fr